

	Mairie d'IFS Esplanade François Mitterrand B.P. 44 – 14123 IFS Tél : 02-31-35-27-27 Fax : 02-31-78-30-09	Département
		CALVADOS
		Canton
		CAEN XVI
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL		

L'an deux mille vingt deux

Le 12 décembre

Le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, salle du conseil municipal sous la présidence de Michel PATARD-LEGENDRE, Maire,

Date de convocation 1^{er} décembre 2022

Date d'affichage 1^{er} décembre 2022

Nombre de conseillers en exercice 33

Présents 26

Votants 33

Etaient présents : Thierry RENOUF, Martine LHERMENIER, Mohamed MAÂCHE, Elodie CAPLIER, Pascal ESNOUF, Françoise DUPARC, Yann DRUET, Aminthe RENOUF, Philippe GIRONDEL, Josiane LEFEVRE-FOUBERT, Nadège GRUDE, Etienne DOREY, Lydie WEISS, Ayhan AYDAR, Christophe HEBERT, Jacqueline BAZILLE, Sylvain JOBEY, Nicolle ANTHORE, Virginie DALY, Marc DURAN, Jean-Paul GAUCHARD, Aurélie TRAORE, Allan BERTU, Jean-Claude ESTIENNE et Cédric EVANO **formant la majorité des membres en exercice.**

Procurations : Jean-Pierre BOUILLON, Clément HUYGHE, Christophe MOUCHEL, Inès TOROND-MOYA, Justine PREVEL-LAVERGNE, Nadia DAMART et Sonia CANTELOUP et **avaient respectivement donné pouvoir à :** Jean-Pierre BOUILLON, Elodie CAPLIER, Thierry RENOUF, Philippe GIRONDEL, Martine LHERMENIER, Nadège GRUDE et Aurélie TRAORE.

Absents excusés : Jean-Pierre BOUILLON, Clément HUYGHE, Christophe MOUCHEL, Inès TOROND-MOYA, Justine PREVEL-LAVERGNE, Nadia DAMART et Sonia CANTELOUP.

Secrétaire de séance : Aurélie TRAORE et Philippe GIRONDEL.

N° 2022-115 – VERSEMENT D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE A L'ASSOCIATION « LA RONDE DES BAMBINS »

La Ville d'Ifs organise des Accueils Collectifs de Mineurs (ACM) 3-12 ans les mercredis et durant les vacances scolaires d'hiver, de printemps, d'été et d'automne. Depuis plusieurs années, la Ville ne propose pas d'ouverture durant les vacances de Noël.

Ainsi, la Ville entretient depuis 6 ans un partenariat avec l'association La Ronde des Bambins permettant aux jeunes Ifois de bénéficier d'un accueil durant les périodes de vacances de Noël sans surcoût pour les familles. Chaque année, une moyenne de 15 enfants et 10 familles utilisent ce service proposé par la Ville. Depuis 2018, l'association La Ronde des Bambins ne propose qu'une semaine d'ouverture durant la période de vacances. En 2022, il s'agira de la semaine du 19 au 23 décembre 2022.

Un sondage, réalisé en octobre dernier, révèle que 22 familles ifoises (33 enfants) auraient potentiellement besoin d'un mode de garde lors de ces vacances.

Ainsi, afin de répondre à cette demande, et au vu de la satisfaction des familles et des enfants, la Ville d'Ifs souhaite reconduire ce partenariat en 2022 selon les mêmes modalités mises en œuvre depuis 6 ans et précisées dans le cadre d'une convention.

Cette année, l'association sollicite la Ville pour l'octroi d'une subvention exceptionnelle d'un montant de 1 000 € afin de financer une partie des frais inhérents à cet accueil au vu de l'inflation des coûts matériels et humains qu'elle doit supporter et afin de pouvoir répondre à un maximum de demandes de familles ifoises.

La Ville souhaite que l'association puisse les accueillir dans les meilleures conditions possibles.

Dans ce contexte, il est proposé au conseil municipal d'autoriser le versement d'une subvention exceptionnelle d'un montant maximum de 1 000 € à l'association La Ronde des Bambins.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU le Code de la Famille et de l'Action Sociale ;

VU l'article D 521-1 du Code de l'Education ;

VU la délibération du conseil municipal n°2015-037 du 30 mars 2015 relative à l'adoption du Projet Educatif Global ;

VU le projet éducatif des ACM extrascolaires d'Ifs ;

VU la délibération n°2022-115 en date du 12 décembre 2022 relative au renouvellement de la convention de partenariat avec l'association La Ronde des Bambins ;

VU l'avis de la commission « Jeunesse et Sports » réunie le 7 décembre 2022 ;

VU l'avis de la commission « Finances, Administration générale, Sécurité et Vie économique » réunie le 7 décembre 2022 ;

CONSIDERANT les besoins de garde, exprimés par 22 familles ifoises, durant les vacances de Noël ;

CONSIDERANT la satisfaction des familles, des enfants et de la Ville d'Ifs, relative à la mise en place du partenariat entre la Ville et l'association La Ronde des Bambins ;

CONSIDERANT le contexte actuel d'inflation ;

CONSIDERANT la demande de soutien financier exceptionnel de l'association La Ronde des Bambins ;

Le **CONSEIL MUNICIPAL**, après en avoir délibéré, **A L'UNANIMITE** :

AUTORISE la Ville à attribuer une subvention exceptionnelle d'un montant de 1 000 € à l'association La Ronde des Bambins.

DIT que le règlement sera effectué sur le budget de la Ville.

AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à mener à bien toute démarche et à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Ifs, le 12 décembre 2022

Le Maire,

Michel PATARD-LECEBRE



Rendue exécutoire le : 14/12/2022

Affichée le : 13/12/2022

Acte à classer**2022-115****1**

En préparation

2En attente retour
Préfecture**3**

> AR reçu <

4

Classé

Identifiant FAST : ASCL_2_2022-12-14T10-07-27.00 (MI241881935)

Identifiant unique de l'acte : 014-211403415-20221214-2022-115-DE (Voir l'accusé de réception associé)

Objet de l'acte : Versement d'une subvention exceptionnelle à l'association
" La Ronde des Bambins "

Date de décision : 14/12/2022



Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 7. Finances locales
7.5. Subventions
7.5.2. Attribuées aux associationsActe : [2022-115 - Versement d'une
subvention exceptionnelle à
l'association La Ronde des
Bambins.PDF](#)

Multicanal : Non

Classer

Annuler

Préparé

Date 14/12/22 à 10:07

Par LELONG EMILIE

Transmis

Date 14/12/22 à 10:07

Par LELONG EMILIE

Accusé de réception

Date 14/12/22 à 10:13